



GROUPE ALPHA MOS

Rapport financier semestriel 2016

SOMMAIRE

| | | |
|------------|---|-----------|
| 1 | RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE | 3 |
| 1.1 | EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE | 3 |
| 1.2 | RÉSULTATS CONSOLIDÉS | 4 |
| 1.3 | EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2016 | 4 |
| 1.4 | FACTEURS DE RISQUES | 5 |
| 1.5 | PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES | 5 |
| 2 | COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES | 6 |
| 2.1 | ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2016 | 6 |
| 2.2 | ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2016 | 8 |
| 2.3 | VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016 | 9 |
| 2.4 | TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE | 10 |
| 2.5 | ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES | 11 |
| 3 | DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016 | 38 |
| 4 | RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2016 | 39 |

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2016, a été marqué par les événements suivants :

- Le plan d'apurement s'est poursuivi sur l'exercice conformément aux modalités prévues par le plan de continuation de l'entreprise validé par décision du Tribunal le 19 septembre 2014. L'appréhension du risque de liquidité par le Groupe est exposée note 36.
- Au cours du semestre la société a mis en place une procédure de licenciement économique concernant 13 salariés dont la charge impacte le résultat du premier semestre 2016 à hauteur de 517 K€.
- La décision d'arrêt de la production et de la commercialisation de certains produits historiques qui avait donné lieu à la constitution d'une provision de 294 K€ au 31 décembre 2015, n'a pas généré de litiges de la part des partenaires ; dès lors la provision a été reprise au 30 juin 2016.
- Lors des conseils d'administration des 21 avril 2016 et 10 juin 2016, Alpha MOS a procédé à des augmentations de capital réalisées à travers les 3 734 200 BSA exercés au cours des mois de novembre 2014 à avril 2016. A l'issue de ces opérations, 1 867 100 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 672 K€ dont 373 K€ de capital et 299 K€ de prime d'émission.
- Assignations en justice de la société Alpha MOS par Monsieur Jean-Christophe MIFSUD, ancien administrateur d'Alpha MOS révoqué aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2015, et ancien Président révoqué aux termes du Conseil d'Administration du 30 novembre 2015 :
 - La société a reçu par voie d'huissier le 14 mars 2016 une assignation requérant la nullité pour irrégularités des Assemblée Générale Ordinaire et Conseil d'Administration tenus le 30 novembre 2015. Cette procédure vise à faire prendre acte que les fonctions de Président Directeur Général de M. Jean-Christophe MIFSUD demeurent en vigueur depuis le 1er décembre, et à faire désigner un administrateur ad hoc pour convoquer une nouvelle Assemblée Générale afin d'organiser la gouvernance de la société. Le requérant demande également le paiement d'une somme de 480 K€ au titre d'indemnités de départ et en réparation du préjudice moral. Compte tenu du préjudice et conformément à la norme IAS 37, paragraphe 92, la société Alpha MOS n'a pas souhaité indiquer le montant des provisions constituées au regard de ce contentieux.
 - La société a reçu le 18 mai 2016 une assignation requérant la condamnation d'Alpha MOS au titre de la violation de ses droits portant sur divers brevets déposés par Alpha MOS et mentionnant Mr Mifsud en tant que co-inventeur. Compte tenu du préjudice et conformément à la norme IAS 37, paragraphe 92, la société Alpha MOS n'a pas souhaité indiquer le montant des provisions constituées au regard de ce contentieux.
- Nomination, en date du 21 avril 2016, de Monsieur Jean RINGOT en qualité de Président Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jean-Paul ANSEL.

1.2 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires d'Alpha MOS s'est établi à 3,9 M€ au 1er semestre 2016, contre 3,7 M€ au 1er semestre 2015 en dépit de l'arrêt de certaines gammes de produits intervenu au cours de ce semestre.

Au cours du semestre la société a mis en place une procédure de licenciement économique concernant 13 salariés dont la charge impacte le résultat du premier semestre 2016 à hauteur de 517 K€ classés en autres charges non courantes.

La hausse du chiffre d'affaires en Asie a permis de compenser des ventes relativement plus faibles sur le marché européen.

Au 30 juin 2016, le résultat opérationnel courant est positif à hauteur de 168 K€, contre une perte de 576 K€ un an plus tôt au 30 juin 2015.

La décision d'arrêt de la production et de la commercialisation de certains produits historiques qui avait donné lieu à la constitution d'une provision de 294 K€ au 31 décembre 2015 n'a pas généré de litiges de la part des partenaires, dès lors la provision a été reprise au 30 juin 2016.

Le résultat financier passe d'un gain de 22 K€ au premier semestre 2015 à une perte de 182 K€ au premier semestre 2016.

Le résultat net consolidé, part du Groupe, est une perte de 216 K€ contre une perte de 375 K€ au premier semestre 2015.

1.3 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2016

- Projet de renforcement des fonds propres d'un montant de 3,5 M€

La Société a décidé de renforcer ses fonds propres par augmentation de capital réservée de 3,5 M€. Cette levée de fonds sera entièrement souscrite par JOLT CAPITAL, société d'investissement agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dédiée aux entreprises technologiques de croissance, à travers son fonds JOLT TARGETED OPPORTUNITIES.

Cette augmentation de capital réservée vise à doter Alpha MOS de moyens financiers renforcés afin de s'affirmer en tant qu'acteur majeur du diagnostic et du contrôle qualité industriel ainsi que médical, en particulier grâce à ses solutions uniques de nez et langues électroniques.

Avec ces fonds, Alpha MOS va ainsi poursuivre ses développements technologiques notamment dans les micro-capteurs et les logiciels applicatifs lui permettant à terme de conquérir de nouveaux marchés à l'échelle mondiale.

Le protocole d'investissement entre Alpha MOS et l'investisseur a été signé en date du 26 juillet 2016. Il prévoit la réalisation d'une augmentation de capital réservée d'un montant de 3,5 M€. Le prix d'émission des actions nouvelles émises dans le cadre de cette opération a été fixé à 0,40 € par action.

La réalisation de l'augmentation de capital réservée est conditionnée à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le prospectus lié à l'opération et à l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires d'Alpha MOS des autorisations nécessaires pour permettre l'augmentation de capital réservée.

- **Nomination de Monsieur Jean-Paul ANSEL**

Au cours de sa réunion qui a suivi l'assemblée générale du 26 août 2016, le Conseil d'administration d'Alpha MOS a nommé Monsieur Jean-Paul Ansel en qualité de Président-Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jean Ringot qui occupait le poste depuis le 21 avril 2016, Monsieur Jean-Ringot demeurant administrateur d'Alpha MOS.

- **Assemblée générale du 26 août 2016**

L'affectation du résultat 2015 au poste de report à nouveau a été décidée par l'assemblée générale de Alpha MOS en date du 26 août 2016. Le résultat de l'exercice 2015 en instance d'affectation figure dans les comptes semestriels au sein des réserves consolidées. Cette assemblée a également octroyé au conseil d'administration un ensemble de délégations l'autorisant à procéder éventuellement, à diverses émissions de valeurs mobilières.

1.4 FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont présentés en note 36 des annexes aux comptes consolidés.

1.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune rémunération du président du conseil d'administration au titre du 1er semestre 2016.

L'Assemblée Générale du 2 juin 2015 avait fixé à 30.000 euros le montant maximum des jetons de présence pouvant être attribués aux administrateurs au titre de l'exercice 2015 (7ème résolution). Le conseil d'administration du 21 avril 2016 a décidé d'octroyer 9 000 euros de jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2015, ces jetons ont été décaissés le 30 juin 2016.

Au titre de ce semestre, aucune provision n'a été comptabilisée.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux

2 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

2.1 ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2016

| ACTIF en K€ | Notes | 30/06/2016 (6 mois) | 31/12/2015 (12 mois) |
|-------------------------------|--------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Actifs non courants | | | |
| Immobilisations incorporelles | 8,14 | 1 080 | 521 |
| Ecart d'acquisition | 6,14 | 0 | 0 |
| Immobilisations corporelles | 9 | 226 | 237 |
| Immobilisations financières | 10 | 209 | 211 |
| Autres actifs non courants | 11 | 17 | 0 |
| TOTAL I | | 1 532 | 969 |
| Actifs courants | | | |
| Stocks et en-cours | 12,14 | 975 | 832 |
| Clients et comptes rattachés | 13,14 | 1 308 | 1 537 |
| Créance d'impôt exigible | 15 | 802 | 725 |
| Autres actifs courants | 15 | 1 210 | 1 184 |
| Trésorerie et équivalents | 16 | 4 098 | 4 629 |
| TOTAL II | | 8 392 | 8 907 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 9 924 | 9 876 |

| PASSIF en K€ | Notes | 30/06/2016 (6 mois) | 31/12/2015 (12 mois) |
|--|--------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Capitaux propres | | | |
| Capital | 1,17 | 4 947 | 4 624 |
| Primes liées au capital | 1 | 4 066 | 3 808 |
| Réserves | | -4 879 | - 2 597 |
| Ecart de conversion | | -136 | -325 |
| Résultat de l'exercice part du Groupe | | -216 | -2 188 |
| Capitaux propres Part du Groupe (1) | | 3 782 | 3 322 |
| Intérêts des minoritaires (1) | | -294 | - 325 |
| TOTAL I | | 3 488 | 2 997 |
| Passifs non courants | | | |
| Provisions pour risques et charges | 18,19 | 425 | 762 |
| Passifs financiers à long terme | 20 | 1 513 | 1 709 |
| Autres passifs non courants | 20 | 1 448 | 1 323 |
| TOTAL II | | 3 386 | 3 794 |
| Passifs courants | | | |
| Passifs financiers à court terme | 21 | 353 | 230 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 21 | 1 275 | 1 045 |
| Autres dettes et comptes régul | 21 | 1 422 | 1 811 |
| TOTAL III | | 3 049 | 3 086 |
| TOTAL DU PASSIF | | 9 924 | 9 876 |

(1) La variation des capitaux part du Groupe et la variation des intérêts minoritaires sont détaillées dans le tableau de variation des capitaux propres ci-après.

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2016

| COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE | | | |
|--|--------------|--------------------------------|--------------------------------|
| En K€ | Notes | 30/06/2016 (6 mois) | 30/06/2015 (6 mois) |
| Produits des activités ordinaires | | 3 958 | 3 742 |
| Autres produits des activités courantes | 26 | 445 | 98 |
| Variation stock de produits finis | | 95 | 209 |
| Achats consommés | | -1 536 | -1 565 |
| Charges de personnel | 25 | -1 557 | -1 903 |
| Autres charges externes | | -1 407 | -1 149 |
| Impôts et taxes | | -35 | -77 |
| Dotations aux amortissements | | -126 | -88 |
| Variation des provisions | | 341 | 191 |
| Autres charges | 26 | -9 | |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition | 6 | 0 | -34 |
| Résultat opérationnel courant | | 168 | -576 |
| Autres charges | 28 | -517 | -1 |
| Autres produits | 28 | 277 | 0 |
| Résultat opérationnel | | -72 | -577 |
| Charges financières | 29 | -190 | -27 |
| Produits financiers | 29 | 8 | 49 |
| Résultat financier | | -182 | 22 |
| Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts | | -254 | -555 |
| Impôt sur les bénéfices | 24 | -4 | -2 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | | -258 | -557 |
| Part revenant aux intérêts minoritaires | | -42 | 183 |
| Résultat net part de groupe | | -216 | -375 |
| Résultat par action (brut) | | - 0.009 | - 0.016 |
| Résultat par action (dilué) | | - 0.009 | - 0.016 |

| ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES | | | |
|--|--------------|-------------------|-------------------|
| En K€ | Notes | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
| Résultat net consolidé | | -258 | -375 |
| Indemnités de départ à la retraite | | -11 | -15 |
| Effet d'impôt | 24 | | |
| Eléments non reclassables en résultat | | -11 | -15 |
| Ecart de conversion | | 194 | -164 |
| Effet d'impôt | 24 | | |
| Eléments reclassables en résultat | | 194 | -164 |
| Résultat global consolidé | | -75 | -554 |
| <i>Dont part du groupe</i> | | <i>-38</i> | <i>-554</i> |
| <i>Dont part des minoritaires</i> | | <i>-37</i> | <i>0</i> |

2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016

| En milliers d'euros | Capital Actions Ordinaires | Réserves et résultats non distribués | Ecart de Conversion | Ecart Actuariels | Part Minoritaires | Total |
|---|----------------------------------|--|------------------------|---------------------|----------------------|---------------|
| Au 31 décembre 2014 | 4 576 | 1 142 | -212 | -26 | | 5 483 |
| Augmentation de capital | 48 | | | | | 48 |
| Prime d'émission | | 38 | | | | 38 |
| Ecart de conversion | | | -112 | | | -112 |
| Ecart actuariels sur Indemnités départ à la retraite | | | | -23 | | -23 |
| Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres | 0 | 0 | -112 | | | -127 |
| Correction capitaux propres N-1 | | 77 | | | | 77 |
| Résultat net du Groupe | | -2 188 | | | | -2 188 |
| Intérêts minoritaires | | | | | -325 | -325 |
| Total du résultat global | 0 | -2 188 | 0 | 0 | 0 | -2 188 |
| Au 31 décembre 2015 | 4 624 | -931 | -324 | -49 | -325 | 2 997 |
| Augmentation de capital | 323 | | | | | 323 |
| Prime d'émission | | 258 | | | | 258 |
| Incidence de la variation du périmètre | | -78 | | | 72 | -6 |
| Autres variations | | -6 | | | -3 | -9 |
| Ecart de conversion | | | 189 | | 5 | 194 |
| Ecart actuariels sur Indemnités départ à la retraite | | | | -11 | | -11 |
| Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres | 0 | 0 | 189 | -11 | 5 | 183 |
| Résultat net | | -216 | | | -42 | -258 |
| Total du résultat global | 0 | -216 | 189 | -11 | -37 | -75 |
| Au 30 juin 2016 | 4 947 | -973 | -135 | -60 | -293 | 3 488 |

2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

| En Milliers d'euros | | | |
|---|-------|-------------------|-------------------|
| | Notes | 30/06/2016 Net | 30/06/2015 Net |
| Résultat net | | -258 | -375 |
| Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie : | | | |
| Plus ou moins-value de cession | | - | - |
| Amortissements et provisions | | -532 | 15 |
| Impôts différés | | 4 | - |
| Autres | | -84 | 29 |
| Capacité d'autofinancement | | -869 | -331 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | | 149 | -330 |
| Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles | | -721 | -661 |
| Acquisition d'immobilisations | 8,9 | -308 | -141 |
| Incidence des variations de périmètre | | -6 | -156 |
| Variation des immobilisations financières | | 8 | -5 |
| Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement | | -306 | -302 |
| Augmentation de capital | 17 | 581 | 41 |
| Variation des emprunts à long terme | | - | 373 |
| Variation des passifs financiers courants | | -95 | -87 |
| Variation des autres passifs courants | | - | - |
| Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement | | 486 | 327 |
| Incidence de la variation des taux de change | | 8 | |
| VARIATION DE TRESORERIE | | -531 | -636 |
| Trésorerie en début d'exercice | 16 | 4 629 | 5 950 |
| Trésorerie en fin d'exercice | 16 | 4 098 | 5 314 |

Les flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat sont classés comme des flux opérationnels de trésorerie, à moins qu'ils ne puissent être spécifiquement rattachés aux activités de financement (IAS 7.35)

2.5 ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOMMAIRE

Présentation

Note 1 : Faits Majeurs de la période

Note 2 : Evènements postérieurs à la clôture

Note 3 : Continuité d'exploitation

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Périmètre de consolidation

Note 6 : Ecart d'acquisition

Note 7 : Information sectorielle

Note 8 : Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Note 9 : Tableau de variation des immobilisations corporelles

Note 10 : Tableau de variation des immobilisations financières

Note 11 : Autres actifs non courants

Note 12 : Stocks et en-cours

Note 13 : Clients et comptes rattachés

Note 14 : Evolution des provisions sur actif

Note 15 : Autres actifs courants

Note 16 : Trésorerie et équivalents

Note 17 : Composition du capital social

Note 18 : Provisions pour risques et charges

Note 19 : Indemnités de départ à la retraite

Note 20 : Passifs financiers

Note 21 : Passifs courants

Note 22 : Passifs éventuels

Note 23 : Information relative aux parties liées

Note 24 : Impôts

Note 25 : Charges de personnel

Note 26 : Autres produits des activités courantes

Note 27 : Frais de recherche et développement

Note 28 : Autres produits et charges opérationnelles

Note 29 : Résultat Financier

Note 30 : Résultat par action

Note 31 : Effectif moyen

Note 32 : Engagements financiers

Note 33 : Rémunération des organes sociaux – modalités de rupture des mandats sociaux

Note 34 : Titres donnant accès au capital

Note 35 : Information relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Note 36 : Gestion des risques

Note 37 : Tableau de variation de l'endettement financier net

PRESENTATION

Les présents comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2016 sont établis par Alpha MOS, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31400) 20 avenue Didier Daurat.

Alpha MOS est une société d'instrumentation qui conçoit, fabrique et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs :

- une gamme complète d'équipements innovants dédiés à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle : nez, langues et yeux électroniques, ainsi que des instruments plus généraux de chromatographie,
- des systèmes de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement,
- des services d'analyse sensorielle ou chimique en amont ou en accompagnement de la vente des produits
- des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Créée en 1993, la société est cotée sur Euronext Paris – Compartiment C (FR0000062804 ALM) depuis 1998.

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2016, a été marqué par les événements suivants :

- Le plan d'apurement s'est poursuivi sur l'exercice conformément aux modalités prévues par le plan de continuation de l'entreprise validé par décision du Tribunal le 19 septembre 2014. L'appréhension du risque de liquidité par le Groupe est exposée note 36.
- Au cours du semestre la société a mis en place une procédure de licenciement économique concernant 13 salariés dont la charge impacte le résultat du premier semestre 2016 à hauteur de 517 K€.
- La décision d'arrêt de la production et de la commercialisation de certains produits historiques qui avait donné lieu à la constitution d'une provision de 294 K€ au 31 décembre 2015 n'a pas généré de litiges de la part des partenaires, dès lors la provision a été reprise au 30 juin 2016.
- Lors des conseils d'administration des 21 avril 2016 et 10 juin 2016, Alpha MOS a procédé à des augmentations de capital réalisées à travers les 3 734 200 BSA exercés au cours des mois de novembre 2014 à avril 2016. A l'issue de ces opérations, 1 867 100 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 672 K€ dont 373 K€ de capital et 299 K€ de prime d'émission.
- Assignations en justice de la société Alpha MOS par Monsieur Jean-Christophe MIFSUD, ancien administrateur d'Alpha MOS révoqué aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2015, et ancien Président révoqué aux termes du Conseil d'Administration du 30 novembre 2015 :
- La société a reçu par voie d'huissier le 14 mars 2016 une assignation requérant la nullité pour irrégularités des Assemblée Générale Ordinaire et Conseil d'Administration tenus le 30 novembre 2015. Cette procédure vise à faire prendre acte que les fonctions de Président Directeur Général de M. Jean-Christophe MIFSUD demeurent en vigueur depuis le 1er décembre, et à faire désigner un administrateur ad hoc pour convoquer une nouvelle Assemblée Générale afin d'organiser la gouvernance de la société.
Le requérant demande également le paiement d'une somme de 480 K€ au titre d'indemnités de départ et en réparation du préjudice moral. Compte tenu du préjudice et conformément

à la norme IAS 37, paragraphe 92, la société Alpha MOS n'a pas souhaité indiquer le montant des provisions constituées au regard de ce contentieux.

- La société a reçu le 18 mai 2016 une assignation requérant la condamnation d'Alpha MOS au titre de la violation de ses droits portant sur divers brevets déposés par Alpha MOS et mentionnant Mr Mifsud en tant que co-inventeur. Compte tenu du préjudice et conformément à la norme IAS 37, paragraphe 92, la société Alpha MOS n'a pas souhaité indiquer le montant des provisions constituées au regard de ce contentieux.
- Nomination, en date du 21 avril 2016, de Monsieur Jean RINGOT en qualité de Président Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jean-Paul ANSEL.

NOTE 2 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- **Projet de renforcement des fonds propres d'un montant de 3,5 M€**

La Société a décidé de renforcer ses fonds propres par augmentation de capital réservée de 3,5 M€. Cette levée de fonds sera entièrement souscrite par JOLT CAPITAL, société d'investissement agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dédiée aux entreprises technologiques de croissance, à travers son fonds JOLT TARGETED OPPORTUNITIES.

Cette augmentation de capital réservée vise à doter Alpha MOS de moyens financiers renforcés afin de s'affirmer en tant qu'acteur majeur du diagnostic et du contrôle qualité industriel ainsi que médical, en particulier grâce à ses solutions uniques de nez et langues électroniques.

Avec ces fonds, Alpha MOS va ainsi poursuivre ses développements technologiques notamment dans les micro-capteurs et les logiciels applicatifs lui permettant à terme de conquérir de nouveaux marchés à l'échelle mondiale.

Le protocole d'investissement entre Alpha MOS et l'investisseur a été signé en date du 26 juillet 2016. Il prévoit la réalisation d'une augmentation de capital réservée d'un montant de 3,5 M€. Le prix d'émission des actions nouvelles émises dans le cadre de cette opération a été fixé à 0,40 € par action.

La réalisation de l'augmentation de capital réservée est conditionnée à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le prospectus lié à l'opération et à l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires d'Alpha MOS des autorisations nécessaires pour permettre l'augmentation de capital réservée.

- **Nomination de Monsieur Jean-Paul ANSEL**

Au cours de sa réunion qui a suivi l'assemblée générale du 26 août 2016, le Conseil d'administration d'Alpha MOS a nommé Monsieur Jean-Paul Ansel en qualité de Président-Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jean Ringot qui occupait le poste depuis le 21 avril 2016, Monsieur Jean-Ringot demeurant administrateur d'Alpha MOS.

- **Assemblée générale du 26 août 2016**

L'affectation du résultat 2015 au poste de report à nouveau a été décidée par l'assemblée générale d'Alpha MOS en date du 26 août 2016. Le résultat de l'exercice 2015 en instance d'affectation figure dans les comptes semestriels au sein des réserves consolidées. Cette assemblée a également octroyé au conseil d'administration un ensemble de délégations l'autorisant à procéder éventuellement, à diverses émissions de valeurs mobilières.

NOTE 3 : CONTINUTE D'EXPLOITATION

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation.

NOTE 4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés IFRS présentés concernent le premier semestre de l'exercice 2016 pour Alpha MOS S.A. (France), société consolidante, et ses filiales.

1. Référentiel comptable

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière résumée conformément à la norme IAS 34 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relative à l'information financière intermédiaire.

S'agissant des comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels et à ce titre doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2015 et qui ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (SIC et IFRIC).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2016 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2016 et d'application obligatoire à cette date et décrites ci-dessous.

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1er janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

Aucun de ces amendements n'a eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2016.

Alpha MOS n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient la concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».

Alpha MOS réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

2. Comptes consolidés

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2016, portant sur la période 1er janvier 2016 au 30 juin 2016, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 septembre 2016.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

3. Méthode de consolidation

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par Alpha MOS sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La notion de contrôle est existante dès lors que la société mère détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise et d'en tirer un avantage dans ses activités.

La méthode de consolidation par intégration globale consiste à inclure l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges. La part des actifs et résultats attribuables à des actionnaires minoritaires est comptabilisée en tant qu'intérêts minoritaires au niveau du bilan et du compte de résultat consolidé. Les filiales sont intégrées dans le périmètre de consolidation à compter de la date de prise de contrôle.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités afin d'être mis en conformité avec les principes et méthodes comptables retenus avec le référentiel comptable.

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. Il en va de même pour les résultats internes (dividendes, résultats de cession) qui sont éliminés du résultat consolidé. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

4. Conversion des comptes des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle de la maison mère du groupe est l'Euro. Les états financiers des sociétés consolidées dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture pour le bilan de la période et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en Autres Eléments du Résultat Global (Réserve de conversion).

5. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2016 n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

6. Recours à des estimations

Les estimations dans les états financiers sont impactées soit par les jugements exercés sur les traitements comptables retenus soit par les hypothèses utilisées pour l'évaluation des actifs et des passifs.

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Notes8/9/10) ;
- L'évaluation des provisions et engagement sociaux (Note 19)
- Le crédit d'impôt recherche (Note15) ;
- La reconnaissance des impôts différés (Note4-10) ;

Au 30 juin 2016, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les

estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés ont été déterminées à partir des éléments en possession à la date de clôture.

7. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) réalisés par Alpha MOS se composent principalement de ventes de produits finis (nez, langues et yeux électroniques, chromatographes, échantillonneurs) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement...) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes sont enregistrées en compte de résultat lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

8. Autres produits des activités courantes

Ils incluent principalement les subventions reçues dans le cadre de programmes de développement comptabilisées au prorata de l'avancement du projet et le crédit d'impôt recherche.

9. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des Autres produits et charges opérationnels, qui comprennent principalement l'effet :
 - o des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements exceptionnels, c'est-à dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur nature, soit parce qu'ils surviennent rarement,
 - o des plus ou moins-values,
- du résultat financier,
- des impôts courants et différés

10. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de 33,33 % pour la société mère.

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des Impôts Différés Actifs, ils ne sont pas reconnus, hormis pour la filiale japonaise.

A titre d'information, le montant des déficits reportables cumulés par le Groupe au 30 juin 2016 s'élève, en base, à 18.748 K€, dont :

- France : 13.032 K€
- USA : 2.825 K€
- Chine : 1.640 K€
- Boyd Sense : 1.251 K€

Le montant théorique des Impôts Différés Actifs sur déficits reportables au 30 juin 2016 s'élevait ainsi à 6.425 k€.

11. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés comme des dépenses à mesure qu'ils sont engagés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut :

- démontrer la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- démontrer la façon dont l'immobilisation incorporelle va générer des avantages économiques probables futurs soit par la commercialisation, soit par son utilité interne pour le Groupe,
- évaluer précisément les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement,
- évaluer le coût de cet actif de façon fiable.

Le Groupe suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où les conditions énoncées dans la norme sont réunies, les frais identifiés sont activés nets des subventions ou aides publiques en conformité avec IAS 20. L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

- Projets de développement de logiciels : 3 ans
- Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet. Ainsi, la Société revoit, lors des situations semestrielle et annuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur chaque projet, la marge dégagée et les prévisions d'activité. Lorsque les réalisations sont inférieures aux hypothèses initiales en termes de marge, la Société procède à la dépréciation du projet par voie de provision.

12. Autres immobilisations incorporelles (hors écart d'acquisition)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 10 ans dès que leur validation est effective.

Il n'y a pas d'indice de perte de valeur sur ces actifs incorporels au 30/06/2016.

13. Ecart d'acquisition (Goodwill)

La norme IFRS3 révisée est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1er octobre 2009. En application d'IFRS3R, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie remise le jour de l'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

L'excédent de la somme du coût d'acquisition et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise par rapport au solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er octobre 2009 ont été comptabilisés selon la norme IFRS3 antérieure en application de laquelle, notamment, les frais d'acquisition étaient incorporés dans l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition comptabilisé séparément fait l'objet d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite ci-dessous.

Il est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel, sur une ligne « Dépréciations de l'écart d'acquisition ».

Pour le test de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (ou groupes d'UGT) identifiés au sein du Groupe. Une UGT correspond à un ensemble homogène générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants d'autres UGT.

L'écart d'acquisition étant totalement déprécié depuis le 31 décembre 2015, aucun test de perte de valeur n'a été réalisé au 30 juin 2016 pour évaluer le goodwill de Perichrom.

14. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

| Catégorie | Mode | Durée |
|--|-----------------------|--------------|
| Pilotes et prototypes | Linéaire | 3 ans |
| Matériel industriel | Linéaire ou dégressif | 5 ans |
| Matériel de bureau et informatique | Linéaire | 3 à 5 ans |
| Mobilier de bureau | Linéaire | 8 ans |
| Agencements, aménagements, installations | Linéaire | 10 ans |

Il n'y a pas d'indice de perte de valeur au 30/06/2016.

15. Contrats de location

15.1. Location financement

Les biens mobiliers et immobiliers détenus par voie de contrats de location sont comptabilisés au bilan quand la réalité économique du contrat correspond à un transfert de la propriété du bien et à un financement au regard de l'IAS 17.

15.2. Location simple

Les contrats ne possédant pas les caractéristiques des contrats de location-financement en application de la norme IAS 17 sont comptabilisés comme des contrats de location-simple.

Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de manière linéaire sur la durée contractuelle du contrat

Au 30 juin 2016, le Groupe n'est engagé dans aucun contrat de financement mais seulement des contrats de location simples.

16. Autres Actifs non courants

Les autres actifs non courants correspondent aux impôts différés actifs ainsi qu'à la quote-part du crédit d'impôt recherche dont le dénouement prévu à ce jour va au-delà d'un an.

Il est rappelé qu'en raison des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus (voir 4.10 supra), hormis sur la filiale japonaise.

17. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie finie, les valeurs comptables des actifs sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice faisant apparaître qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du Groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité.

Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

18. Stocks et encours

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués selon leur coût d'acquisition ou leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

19. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants sont composés des créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

19.1. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les autres prêts et créances.

Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat.

19.2. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

20. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

21. Indemnités de départ à la retraite

Le Groupe provisionne certains avantages au personnel conformément à la norme IAS 19.

- Indemnités de départ en retraite

Après analyse des réglementations spécifiques applicables aux pays dans lesquels le Groupe est présent, il en ressort que ces provisions concernent seulement la société française au titre des indemnités de départ en retraite.

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié.

Conformément à l'IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un prestataire indépendant.

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles :

- La probabilité de durée de service futur du salarié ;
- Le niveau de rémunération futur ;
- L'espérance de vie ;
- La rotation du personnel.

L'obligation calculée est actualisée (taux IBOXX Corporates AA) et comptabilisée sur la base des années de service des salariés, en tenant compte des charges sociales correspondantes.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Le coût des services courants (i.e. : de la période) est présenté en tant que charges de la période soit en « Frais administratifs et commerciaux » soit en « Frais de recherche » au regard de la fonction de chacun des salariés concernés.

22. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé au cours de la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2016 s'élève à 17 312 €.

La comptabilisation de ce crédit d'impôt au crédit d'un compte de charges de personnel vient diminuer le poids des charges de personnel sur l'exercice. Cette baisse des charges de personnel entraîne une amélioration du résultat d'exploitation.

23. Plans de souscription et d'achat d'actions

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres). La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché (modèle de Black & Scholes). Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Au cours du semestre il n'y a eu aucun renouvellement et aucun exercice d'action.

24. Subventions publiques

Le dispositif français de Crédit Impôt recherche est considéré comme une subvention publique.

La part des sommes correspondant au Développement de produits spécifiques est classée en moins des actifs et imputée au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des actifs correspondant, en diminution de la charge d'amortissement. La part correspondant aux travaux de recherche est comptabilisée en Autres Produits des activités courantes.

La société dans le cadre de développement de projets perçoit un certain nombre d'avances.

25. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté en conformité avec la norme IAS 7.

Il reprend :

- les activités opérationnelles ;
- les activités d'investissement ;
- les activités de financement.

Les flux de trésorerie opérationnels sont calculés selon la méthode indirecte : les charges et les produits sans effet de trésorerie sont ajoutés ou retranchés du résultat net.

La trésorerie à l'ouverture et à la clôture comprend les disponibilités, les équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants.

NOTE 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

| Raison sociale | Forme | Siren | Capital social (en monnaie locale) | siège | % de contrôle | % d'intérêt | Méthode |
|--|---------------|-------------|---------------------------------------|------------------|------------------|--------------|---------|
| Alpha MOS Toulouse | SA | 389.274.846 | 4 947 095 | Toulouse (31) | société mère | société mère | IG |
| Alpha MOS America | Inc (USA) | - | 2.114.779 | Maryland | 100 % | 100 % | IG |
| Alpha MOS UK | Ltd UK | - | 2 | Coventry | 100 % | 100 % | IG |
| Alpha MOS Japan | KK (Japan) | - | 10.000.000 | Tokyo | 100 % | 100 % | IG |
| Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co | WOFE | | 1.002.000 | Shanghai | 100 % | 100 % | IG |
| Boyd Sense | (USA) | | 100.000 | Delaware | 76,67% | 76,67% | IG |

Alpha MOS UK n'a pas d'activité significative depuis le 1^{er} octobre 2000.

Boyd Sense a racheté une partie de ses propres titres au cours du 1^{er} semestre 2016, représentant 6,67% du capital. Le pourcentage d'intérêt du Groupe dans la filiale est ainsi passé de 70% à 76,67%.

NOTE 6 - ECART D'ACQUISITION

Alpha MOS S.A. a acquis le 11 juillet 2008 la totalité des parts sociales de la société française Périchrom installée en région parisienne et dont l'objet social est la fabrication et la vente de matériels et consommables destinés aux laboratoires.

La société Perichrom a été absorbée par Alpha MOS SA au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

L'acquisition de la société Périchrom a généré un écart d'acquisition de 484 K€.

Cet écart d'acquisition est totalement déprécié depuis le 31 décembre 2015.

NOTE 7 - INFORMATION SECTORIELLE

Alpha MOS n'opère que sur un seul secteur d'activité (instrumentation).

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats-Unis à travers sa filiale américaine et au Japon par l'intermédiaire de sa filiale Alpha MOS Japan.

La filiale chinoise créée en 2011 exerce principalement une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées majoritairement par la société-mère.

La société mère opère sur le reste du monde.

Il existe un client japonais qui représente 10.83 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit:

| En K€ | Social | Social | Social | Social | Social | Elimination | Total |
|--|-------------|-----------|-----------|--------|-----------|-------------|--------|
| | Alpha MOS | Alpha MOS | Alpha MOS | Boyd | Alpha MOS | | |
| | America Inc | Japan | Chine | Sense | France | | |
| Au 30 juin 2016 (6 mois) | | | | | | | |
| Chiffre d'affaires (1) | 744 | 1 464 | 97 | 40 | 2 388 | -774 | 3 958 |
| Valeur comptable des actifs (2) | 817 | 1 339 | 253 | 874 | 9 698 | -3 315 | 9 924 |
| Résultat opérationnel | 54 | 81 | -102 | -172 | -290 | 357 | -72 |
| Investissements corporels et incorporels (2) | 2 | 5 | 1 | 1 | 299 | | 308 |
| Au 30 juin 2015 (6 mois) | | | | | | | |
| Chiffre d'affaires (1) | 825 | 1 106 | 59 | 0 | 2 549 | -797 | 3 742 |
| Valeur comptable des actifs (2) | 614 | 831 | 157 | 89 | 11 123 | -2 050 | 10 764 |
| Résultat opérationnel | 0 | -61 | -79 | -609 | 56 | 116 | -577 |
| Investissements corporels et incorporels (2) | 2 | 8 | 8 | 0 | 151 | -29 | 140 |

(1) Selon la situation géographique

(2) Selon l'implantation géographique des actifs

NOTE 8 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| En Milliers d'Euros 30 juin 2016 Valeurs brutes | 31/12/2015 | Augmentations | Diminutions | 30/06/2016 |
|---|--------------|---------------|---------------|--------------|
| | | de la période | de la période | |
| Frais R&D | 382 | - | - | 382 |
| Frais de R&D en cours | 850 | 208 | - | 1 058 |
| Brevets | 303 | 32 | - | 335 |
| Brevets en cours | - | 50 | - | 50 |
| Logiciels | 115 | - | - | 115 |
| Logiciels en cours | - | - | - | - |
| Total | 1 650 | 293 | - | 1 940 |

| Amortissements et Dépréciations | 31/12/2015 | Augmentations | Diminutions | 30/06/2016 |
|---|--------------|---------------|---------------|--------------|
| | | de la période | de la période | |
| Amortissement & Déprec des frais de R&D | 773 | - | 280 | 493 |
| Amortissement & Déprec des brevets | 259 | 5 | - | 264 |
| Amortissement & Déprec logiciels | 97 | 6 | - | 103 |
| Total | 1 129 | 11 | 280 | 860 |
| Valeur nette | 521 | | | 1 080 |

L'évolution des frais de R&D immobilisés au cours de l'exercice intègre les charges immobilisées conformément aux principes d'IAS38.

Les reprises de dépréciation des frais de R&D de 280 K€ se justifient par de nouvelles opportunités stratégiques et par les nouvelles perspectives économiques propres au groupe Alpha MOS telles que présentées en note 2.

| En Milliers d'euros 31 décembre 2015 Valeurs brutes | 31/12/2014 | Augmentations de la période | Diminutions de la période | 31/12/2015 |
|---|--------------|--------------------------------|------------------------------|--------------|
| Frais de développement | 1 073 | 194 | -101 | 1 165 |
| Brevets | 313 | 0 | 0 | 313 |
| Brevets en cours de validation | 50 | 18 | 0 | 68 |
| Logiciels | 97 | 7 | 0 | 104 |
| Logiciels en cours | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 1 533 | 218 | -101 | 1 650 |

| Amortissements et Dépréciations | 31/12/2014 | Augmentations de la période | Diminutions de la période | 31/12/2015 |
|---|------------|--------------------------------|------------------------------|--------------|
| Amortissement & Déprec des frais de développement | 412 | 391 | -30 | 773 |
| Amortissement & Déprec des brevets | 243 | 16 | 0 | 259 |
| Amortissement & Déprec logiciels | 94 | 3 | 0 | 97 |
| Total | 749 | 410 | -30 | 1 129 |
| Valeur nette | 784 | | | 521 |

NOTE 9 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| En Milliers d'Euros 30 juin 2016 Valeurs brutes | 31/12/2015 | Augmentations de la période | Cessions de la période | 30/06/2016 |
|---|--------------|--------------------------------|------------------------------|--------------|
| Installations générales | 222 | - | - | 222 |
| Installations Techniques, Matériel et Outillage | 962 | 20 | - | 982 |
| Autres immobilisations corporelles | 305 | 46 | -19 | 332 |
| Total | 1 490 | 66 | -19 | 1 536 |
| <i>Dont écart de conversion</i> | | 42 | - | |

| Amortissements et Dépréciations | 31/12/2015 | Augmentations de la période | Cessions de la période | 30/06/2016 |
|---|--------------|--------------------------------|------------------------------|--------------|
| Amort. & Dépréc. Installations générales | 180 | 8 | - | 188 |
| Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage | 823 | 18 | - | 841 |
| Amort. & Dépréc. Autres immobilisations corporelles | 249 | 51 | -19 | 281 |
| Total | 1 252 | 77 | -19 | 1 310 |
| <i>Dont écart de conversion</i> | | 36 | - | |
| Valeur nette | 237 | | | 226 |

| En Milliers d'Euros 31 décembre 2015 | | Augmentations | Cessions de | |
|---|--------------|---------------|-------------|--------------|
| Valeurs brutes | 31/12/2014 | de la période | la période | 31/12/2015 |
| Installations générales | 216 | 6 | 0 | 222 |
| Installations Techniques, Matériel et Outillage | 855 | 117 (a) | - 10 | 962 |
| Matériel de bureau & Informatique | 183 | 29 | - 21 | 191 |
| Mobilier de bureau | 34 | 7 | - 15 | 25 |
| Véhicules | 56 | 33 | 0 | 89 |
| Total | 1 343 | 192 | - 47 | 1 490 |
| <i>Dont écart de conversion</i> | | 17 | | |

(a) Les augmentations de l'exercice concerne une multitude d'acquisitions individuellement non significatives.

| Amortissements et Dépréciations | | Augmentations | Cessions de | |
|---|--------------|---------------|-------------|--------------|
| | 31/12/2014 | de la période | la période | 31/12/2015 |
| Amort. & Dépréc. Installations générales | 166 | 14 | 0 | 180 |
| Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage | 766 | 63 | - 6 | 823 |
| Amort. & Dépréc. Matériel bureau et Informatique | 162 | 29 | - 23 | 167 |
| Amort. & Dépréc. Mobilier de bureau | 30 | 3 | - 13 | 20 |
| Amort. & Dépréc. véhicules | 56 | 6 | 0 | 62 |
| Total | 1 181 | 114 | - 42 | 1 252 |
| <i>Dont écart de conversion</i> | | 14 | | |
| Valeur nette | 162 | | | 237 |

NOTE 10 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

| En Milliers d'Euros | 31/12/2015 | Augmentations | Diminutions | 30/06/2016 |
|--------------------------------------|------------|---------------|---------------|------------|
| Valeurs brutes | | de la période | de la période | |
| Prêts | 47 | - | - | 47 |
| Dépôts et cautionnements | 119 | 5 | - 8 | 116 |
| Valeurs mobilières de placement (a) | 45 | - | - | 45 |
| Total | 211 | 5 | - 8 | 208 |
| Dont écart de conversion | | 4 | - | |
| Provision sur dépôt et cautionnement | - | - | - | - |
| Total | - | - | - | - |
| Valeur nette | 211 | | | 208 |

Les variations n'appellent pas de commentaire particulier.

(a) Ces éléments sont nantis et ne présentent pas de caractère liquide

NOTE 11 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Il est rappelé que compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs, ces derniers ne sont pas activés par le groupe dans les comptes consolidés (voir Note 4.10), hormis pour la filiale japonaise (17 K€).

Le groupe ne détient pas d'autres actifs non courants au 30 juin 2016.

NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

| En Milliers d'Euros | | |
|-----------------------|--------------|--------------|
| | 30/06/2016 | 31/12/2015 |
| Valeurs brutes | | |
| Matières premières | 964 | 956 |
| Produits finis | 570 | 499 |
| Total | 1 534 | 1 455 |
| Provisions | | |
| Matières premières | 430 | 467 |
| Produits finis | 129 | 156 |
| Total | 559 | 623 |
| Valeur nette | 975 | 832 |

NOTE 13 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

| En Milliers d'Euros | | | |
|---|--------------|----------------|-------------|
| | Montant | Moins | Plus de |
| Valeurs Brutes | Total | d'un an | 1 an |
| Clients douteux | 140 | | 140 |
| Clients et comptes rattachés | 1 308 | 1 308 | - |
| Total | 1 448 | 1 308 | 140 |
| Provisions pour dépréciation | 140 | | 140 |
| Valeurs Nettes | 1 308 | 1 308 | - |
| <i>Rappel 31/12/2015 - Valeur nette</i> | <i>1 537</i> | <i>1 537</i> | <i>-</i> |

Les créances clients échues et non provisionnées s'élèvent à 227 K€ et se décomposent comme suit :

| | |
|-----------------------------------|--------|
| - Echues depuis moins de 30 jours | 187 K€ |
| - Echues entre 31 et 60 jours | 15 K€ |
| - Echues entre 60 et 90 jours | 19 K€ |
| - Echues depuis plus de 90 jours | 6 K€ |

NOTE 14 – EVOLUTION DES PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT

| En Milliers d'Euros | | | Dotations | Reprises | Reprises | |
|------------------------------|------|------------|---------------|-----------|---------------|------------|
| Provisions pour dépréciation | Note | 31/12/2015 | de la période | Utilisées | non utilisées | 30/06/2016 |
| sur Créances douteuses | 13 | 144 | 6 | | 9 | 140 |
| sur Stocks et En-Cours | 12 | 623 | | | 64 | 559 |
| Total | | 767 | 6 | - | 73 | 699 |

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS

| En Milliers d'Euros | 30/06/2016 | 31/12/2015 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Autres actifs courants | 921 | 868 |
| Crédit Impôt Recherche et CICE | 802 | 725 |
| Charges constatées d'avance | 289 | 316 |
| Total | 2 012 | 1 909 |

Les autres actifs courants sont composés principalement de créances fiscales pour 719 K€, ainsi que d'avances versées aux fournisseurs pour 150 K€.

La créance de CIR comprend la créance au titre des années civiles 2014 et 2015 et du 1er semestre 2016.

NOTE 16 – PLACEMENT A COURT TERME ET TRESORERIE ET EQUIVALENTS

La trésorerie se répartit comme suit au 30 juin 2016 :

| | |
|--------------|-----------------|
| France | 2 817 k€ |
| Etats Unis | 365 k€ |
| Japon | 222 k€ |
| Chine | 75 k€ |
| Boyd Sense | 618 k€ |
| Total | 4 098 k€ |

NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2016, le capital social était composé de 24 735 474 titres d'une valeur nominale de 0,2 €.

| Catégories de titres | Valeur nominale | Nombre de titres | | | |
|----------------------|-----------------|---------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| | | Au début de période | Créés pendant la période (1) | Remboursés pendant la période | En fin de période |
| Actions ordinaires | 0,2 € | 23 121 161 | 1 614 313 | 0 | 24 735 474 |

(1) Les augmentations de capital du 1er semestre 2016 sont détaillées en Note 1.

Le conseil d'administration du 21 avril 2016 a constaté l'augmentation de capital suite à l'exercice de BSA intervenu aux dates suivantes :

- 3 décembre 2014 : 13 429 actions par exercice de 26 858 BSA
- 5 janvier 2015 : 6 367 actions par exercice de 12734 BSA
- 5 février 2015 : 23 621 actions par exercice de 47 242 BSA
- 2 mars 2015 : 11 831 actions par exercice de 23 662 BSA
- 2 avril 2015 : 50 880 actions par exercice de 101 760 BSA
- 5 mai 2015 : 20 119 actions par exercice de 40 238 BSA
- 8 juin 2015 : 2 301 actions par exercice de 4 602 BSA
- 3 juillet 2015 : 2 771 actions par exercice de 5 542 BSA

- 4 août 2015 : 25 080 actions par exercice de 50 160 BSA
- 1 septembre 2015 : 50 actions par exercice de 100 BSA
- 2 octobre 2015 : 10 935 actions par exercice de 21 870 BSA
- 2 novembre 2015 : 2 183 actions par exercice de 4 366 BSA
- 26 novembre 2015 : 82 720 actions par exercice de 165 440 BSA
- 2 décembre 2015 : 500 actions. par exercice de 1000 BSA

Le conseil d'administration du 10 juin 2016 a constaté l'augmentation de capital suite à l'exercice de BSA intervenu aux dates suivantes :

- janvier 2016 : 69 000 actions par exercice de 138 000 BSA
- février 2016: 49 689 actions par exercice de 99 378 BSA
- mars 2016 : 72 732 actions par exercice de 145 464 BSA
- avril 2016 : 210 056 actions par exercice de 420 112 BSA
- mai 2016 : 1 212 836 actions par exercice de 2 425 672 BSA

Au 30 juin 2016, il reste 32.198 titres autodétenus comme au 31 décembre 2015.

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

| En Milliers d'Euros | Provisions pour | 31/12/2015 | Dotations Reprises | | Reprises | |
|---------------------|----------------------------------|------------|--------------------|-----------|---------------|------------|
| | | | de la période | Utilisées | non utilisées | 30/06/2016 |
| | Litiges | 645 | 100 | 37 | 368 | 340 |
| | Indemnités de Départ en Retraite | 117 | | | 32 | 85 |
| | Total | 762 | 100 | 37 | 400 | 425 |

Les reprises de provisions pour litiges sont explicitées dans la Note 1 "Faits significatifs".

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs.

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante. Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit. Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement.

Sur les autres risques, la société a estimé avoir constitué au 30 juin 2016 des provisions suffisantes.

L'attention du lecteur est attirée sur la Note 22 Passifs Eventuels.

NOTE 19 – INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Un calcul des engagements de retraite a été réalisé au 30 juin 2016, entraînant une reprise de provision de 32 K€, dont -11 K€ en OCI et 43 K€ en moins des charges de personnel.

Les engagements de retraite de la société française (Indemnité de Fin de Carrière) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.29 % au 30 juin 2016 (2.03 % au 31 décembre 2015),
- Taux de progression des salaires : 2.5 % au 30 juin 2016, (2.5% au 31 décembre 2015),
- Taux de rotation du personnel : 11.5% (en moyenne, décroissant avec l'ancienneté),
- Table de mortalité : TV et TD 88-90
- Age de départ : 65 ans pour les cadres et les non-cadres

La provision calculée au 30 juin 2016 selon ces hypothèses s'élève à 85 k€.

L'IAS 19 révisée oblige de constater immédiatement et en totalité les écarts actuariels en autres éléments du résultat global. Les hypothèses actuarielles modifiées par rapport à l'exercice précédent concernent le taux d'actualisation. Conformément à l'IAS 19 l'écart actuariel de la période a été comptabilisé en capitaux propres pour -11k€.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS A LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (HORS PROVISIONS)

| En Milliers d'Euros | | |
|--|-------------------|-------------------|
| Valeur Brute | 30/06/2016 | 31/12/2015 |
| Emprunts bancaires et assimilés <i>(dont 1 247 K€ au titre du plan d'apurement)</i> | 1 513 | 1 709 |
| TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LONG TERME | 1 513 | 1 709 |
| Dettes fournisseurs à plus d'un an | 692 | 702 |
| Dettes sociales à plus d'un an | 402 | 448 |
| Dettes fiscales à plus d'un an | 158 | 173 |
| Autres dettes à plus d'un an | 196 | |
| TOTAL DES AUTRES PASSIFS NON COURANTS | 1 448 | 1 323 |
| Total | 2 961 | 3 032 |

Le plan de remboursement des emprunts, des dettes fournisseurs, sociales et fiscales à plus d'un an s'effectue selon les modalités suivantes :

- 9 échéances annuelles progressives (année 1 : 4%, Année 2 : 6%, Année 3 : 8%, Année 4 : 8%, Année 5 : 8%, Année 6 : 16,5%, Année 7 : 16,5%, Année 8 : 16,5%, Année 9 : 16,5%,
- règlement en 36 trimestrialités entre les mains du commissaire à l'exécution du plan.

Le montant des remboursements dans le cadre du plan au cours du semestre s'élève à 140 K€.

Les autres passifs non courants sont composés également des dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales et autres dettes qui sont remboursables à plus d'un an dans le cadre du plan de continuation de la société.

Compte tenu des modifications apportées aux caractéristiques des dettes, ces dernières ont été enregistrées au bilan à leur juste valeur à la date d'homologation du plan. La juste valeur des dettes a été déterminée en calculant la somme des remboursements futurs actualisés.

Les dettes en Euros à plus d'un an ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales) et représentent 3 111 k€ en valeur brute et 2 691 k€ en valeur actuelle au 30 juin 2016.

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier au 30 juin 2016 s'élève à -50 K€.

La filiale japonaise avait contracté sur les exercices précédents, un emprunt de 60 millions de yens (env. 600 k€). Au 30 juin 2016, le solde dû s'élevait à 110 k€, dont 40 k€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

La ventilation des passifs financiers et autres passifs à long terme est la suivante :

| En milliers d'Euros | DE 1 AN A 5 ANS | PLUS DE 5 ANS |
|--------------------------------|-----------------|---------------|
| Emprunts et dettes financières | 874 | 639 |
| Fournisseurs | 221 | 471 |
| Dettes fiscales | 55 | 103 |
| Dettes sociales | 261 | 141 |
| Autres dettes | 83 | 108 |
| TOTAL | 1 494 | 1 462 |

NOTE 21 – PASSIFS COURANTS

| En Milliers d'Euros | 30/06/2016 | 31/12/2015 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Passifs financiers à court terme | 353 | 230 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 1 275 | 1 045 |
| Autres dettes | 1 162 | 1 397 |
| Produits constatés d'avance | 260 | 414 |
| Total | 3 049 | 3 086 |

Au 30 juin 2016, les autres dettes comprennent les dettes fiscales (172 K€), dettes sociales (429 K€), et les acomptes versés par les clients (489 K€).

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

Les passifs financiers à moins d'un an s'élèvent à 353 K€ et se répartissent comme suit :

Alpha MOS SA (dans le cadre du plan d'apurement) :

- Prêts bancaires 11 k€
- Autres prêts 69 k€
- Avances conditionnées 4 k€
- Avances Coface 50 k€

Avances remboursables Alpha MOS
(Hors plan d'apurement) 147 K€

Alpha MOS Japan KK
• Prêt bancaire 70 k€

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

Divers litiges sont en cours au 30 juin 2016. Des provisions destinées à couvrir les risques ont été constituées pour un montant total de 340 K€ (note 18 hors provision pour départ à la retraite).

La société Alpha MOS a reçu des assignations en justice de la part de Monsieur Jean-Christophe MIFSUD, ancien administrateur d'Alpha MOS révoqué aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2015, et ancien Président révoqué aux termes du Conseil d'Administration du 30 novembre 2015 (voir Note 1).

NOTE 23 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Pour l'ensemble des membres de la Direction, le total des rémunérations est détaillé en note 33.

NOTE 24 – IMPOTS

- Preuve d'impôt

| En Milliers d'Euros | 30/06/2016 (6 mois) | 31/12/2015 (12 mois) | 30/06/2015 (6 mois) |
|--|------------------------|-------------------------|------------------------|
| Résultat comptable avant impôts | (258) | (2 507) | (375) |
| Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante (33.33%) | 86 | 836 | 125 |
| Différences permanentes | | | |
| Crédits d'impôts | 42 | 102 | 41 |
| Déficits non activés | (132) | | |
| Différentiels de taux d'imposition | | | |
| Autres | | (971) | (168) |
| Charge d'impôt effective | (4) | (33) | (2) |

- Déficit fiscal :

L'imputation de ces déficits sur des bénéfices futurs ne peut pas s'envisager avec certitude à court terme. En conséquence, la société ne comptabilise pas les Impôts différés actifs, hormis pour la filiale japonaise (17 K€ d'impôts différés actifs au 30/06/2016).

NOTE 25 – CHARGES DE PERSONNEL

La répartition des charges de personnel sur la période est la suivante (période de 6 mois):

| | |
|-------------------|----------|
| Alpha MOS France | 946 k€ |
| Alpha MOS Japon | 320 k€ |
| Alpha MOS America | 118 k€ |
| Alpha MOS Chine | 60 k€ |
| Boyd Sense | 112 k€ |
| Total | 1 557 k€ |

NOTE 26 – AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

| En Milliers d'Euros | 30/06/2016 (6 mois) | 30/06/2015 (6 mois) |
|----------------------------|------------------------|------------------------|
| Subventions d'Exploitation | - | 6 |
| Divers | 31 | 24 |
| Production immobilisée | 303 | |
| Crédit d'Impôt Recherche | 110 | 68 |
| Total | 444 | 98 |

Les subventions d'exploitation ont été reçues pour financer partiellement certains projets de recherche engagés par la société.

Le poste Divers comprend essentiellement des transferts de charges.

Le Poste Crédit Impôt Recherche est constitué du CIR calculé pour la période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016.

NOTE 27 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour la période à 400 k€ contre 308 k€ pour le premier semestre 2015.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Ces charges sont comptabilisées exclusivement sur la société-mère consolidante, les filiales exerçant exclusivement une activité de commercialisation et de prestation de services associés.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

NOTE 28 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

Les principaux postes comptabilisés en Autres produits et charges opérationnels non courants sont :

| En Milliers d'Euros | 30/06/2016 (6 mois) | 30/06/2015 (6 mois) |
|---|------------------------|------------------------|
| Amendes et pénalités diverses | - | -1 |
| Reprises de dépréciation de frais de R&D (cf note 8). | 277 | - |
| Charges de licenciement (cf note 1) | -517 | - |
| Total | -240 | -1 |

NOTE 29 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier intègre :

| En Milliers d'Euros | 30/06/2016 (6mois) | 30/06/2015 (6mois) |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Résultat de Change | -140 | 24 |
| Produits nets sur cession de VMP et juste valeur | - | - |
| Dotations \ Reprises sur provisions financières | - | - |
| Actualisation des emprunts et dettes à plus d'un an | -50 | -27 |
| Autres Produits \ Charges financiers | 8 | 25 |
| Total | - 182 | 22 |

Le résultat financier est composé de la désactualisation au taux de 5% des dettes à plus d'un an (détail dans la note 20) qui génère sur la période une charge financière de 50 K€.

NOTE 30 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation (23 267 340) est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat consolidé du Groupe étant déficitaire, il n'est pas calculé de résultat par action dilué car le résultat est anti-dilutif.

Résultat net par action (part du Groupe) : - 0,009 €

Au cours du premier semestre 2016, 3 090 626 BSA ont exercés et constatés

NOTE 31 – EFFECTIF MOYEN

| | 30/06/2016 (6 mois) | 31/12/2015 (12 mois) | 30/06/2015 (6 mois) |
|--|------------------------|-------------------------|------------------------|
| Effectif moyen France | 29 | 43 | 43 |
| - cadres (y compris mandataire social) | 20 | 30 | 31 |
| - non cadres | 9 | 13 | 12 |
| Effectif moyen Filiales | 18 | 16 | 17 |
| Total | 47 | 59 | 62 |

NOTE 32 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Locations : La société a conclu un certain nombre de contrats de location simple relatifs à des véhicules, des équipements informatiques et bureautique et des logiciels.

Au 30 juin 2016, la société n'avait aucun engagement à terme ou sur instrument dérivé.

Garanties données

| Bénéficiaire | Nature | Montant |
|--------------|-----------------------------|---------|
| LCL (Prêt) | Nantissement titres | 45 k€ |
| Clients Inde | Garantie de bonne fin | 19 k€ |
| BNP | Garantie de bonne exécution | 6 k€ |

Garanties reçues

| Objet | Nature | Montant |
|---------------------------|---|----------|
| Prêt LCL (300k€) | Garantie OSEO sur 60 % | 180 k€ |
| Prêt OSEO (150 k€) | Garantie Fonds International | 90 k€ |
| Prêt Alpha MOS KK (60 MY) | Caution personnelle du dirigeant de filiale | 60 MYens |
| Location Informatique BNP | Garantie OSEO | 102 k€ |
| Garantie bancaire | Garantie à première demande Client Inde | 7 k€ |

NOTE 33 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES DE RUPTURE DES MANDATS SOCIAUX

Il n'y a eu aucune rémunération du président du conseil d'administration au titre du 1er semestre 2016.

L'Assemblée Générale du 2 juin 2015 avait fixé à 30.000 euros le montant maximum des jetons de présence pouvant être attribués aux administrateurs au titre de l'exercice 2015 (7ème résolution). Le conseil d'administration du 21 avril 2016 a décidé d'octroyer 9 000 euros de jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2015, ces jetons ont été décaissés le 30 juin 2016.

Au titre de ce semestre, aucune provision n'a été comptabilisée.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

NOTE 34 – TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Options de souscription d'actions

| | |
|--|-----------------|
| Date d'assemblée | 31 mars 2008 |
| Date du conseil d'administration | 9 juillet 2009 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites | 79 000 |
| Dont Conseil d'Administration | 0 |
| Point de départ d'exercice des 1ères options | 09 juillet 2013 |
| Date d'expiration des dernières options | 09 juillet 2016 |
| Prix de souscription | 3,24 euros |
| Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2016 | 0 |
| Nombre d'actions annulées au 30 juin 2016 | 46 000 |
| Solde d'actions à souscrire au 30 juin 2016 | 33 000 |

Récapitulatif au 30 juin 2016

| Plan | Prix | Nombre d'actions pouvant être créées | Dont membre du C. Administration |
|-------------|--------|--------------------------------------|----------------------------------|
| Option 2009 | 3,24 € | 33.000 | 0 |
| TOTAL | | 1.864.736 | 0 |

Dans l'hypothèse où la totalité des titres donnant accès au capital serait exercée, l'effet dilutif serait d'environ 0.13%.

Bons de souscriptions d'actions

| | |
|---|-----------------|
| Date d'assemblée | 24 octobre 2014 |
| Point de départ d'exercice des 1ers BSA | 29 octobre 2014 |
| Date d'expiration des derniers BSA | 29 avril 2016 |
| Prix de souscription | 0,36 € |
| Nombre actions souscrites au 31/12/2015 | 252.787 |
| Solde des actions à souscrire au 31/12/2015 | 1 831 736- |
| Nombre d'actions souscrites du 1er janvier au 29 avril 2016 | 1 614 313 |
| Solde d'actions à souscrire au 30 juin 2016 | Néant |

Nouvelles autorisations

Il n'y a eu aucune nouvelle autorisation au cours du semestre, en conséquence, à la date du 30 juin 2016 le Conseil d'administration ne disposait plus de délégations de l'Assemblée Générale lui permettant d'émettre des titres.

NOTE 35 – INFORMATION RELATIVE A LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La norme IFRS 13 Evaluation de la juste valeur, définit la juste valeur comme « le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation ».

IFRS 13 hiérarchise explicitement les justes valeurs selon les données d'entrées des techniques d'évaluation utilisées :

- Les données d'entrée de niveau 1, au plus haut de la hiérarchie, correspondent aux cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, sans aucun ajustement ;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, observables directement ou indirectement et pouvant nécessiter la prise en compte d'ajustements ;
- Les données de niveau 3 comprennent les autres données, par définition non observables.

La juste valeur des créances clients et des dettes financières (hors dettes plan R.J) correspond à leur valeur nominale.

La juste valeur des passif figés dans le plan de remboursement est de 2 925 K€.

NOTE 36 – GESTION DES RISQUES

Cours de conversion des devises employées

| Devises | 30/06/2016 | 31/12/2015 | 30/06/2015 |
|-------------------------------|------------|------------|------------|
| Dollar américain (1\$ = ...€) | | | |
| Cours de clôture | 0,90070 | 0,91853 | 0,89373 |
| Cours moyen | 0,90960 | 0,91000 | 0,87000 |
| Yen japonais (1JPY = ...€) | | | |
| Cours de clôture | 0,008800 | 0,007630 | 0,006886 |
| Cours moyen | 0,008200 | 0,007500 | 0,007300 |
| RMB chinois (1 RMB = ...€) | | | |
| Cours de clôture | 0,135600 | 0,141627 | 0,144163 |
| Cours moyen | 0,138600 | 0,144900 | 0,141600 |

Risques de change

Chaque société du groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation des clients hors groupe en Euros, et des filiales en devises
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Japon Facturation en Yens
- Chine Facturation en Yuans

La société n'a pas mis en place d'instrument financier de couverture du risque de change.

Risques de taux

Le Groupe n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où il n'a souscrit aucune dette à taux variable.

Les dettes du plan de continuation ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales). L'impact de la désactualisation enregistré dans le résultat financier au 30 juin 2016 s'élève à 50 K€.

Les engagements de retraite sont actualisés au taux de 1.29% contre 2.03% au 31/12/2015.

Risques de liquidité

Le Groupe a mis en place un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Il s'assure qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par échéance des passifs courants et non courants au 30 juin 2016.

| En milliers d'Euros | MOINS D'UN AN | DE 1 AN A 5 ANS | PLUS DE 5 ANS | TOTAL |
|---------------------|---------------|-----------------|---------------|-------|
| TOTAL | 3 049 | 1 499 | 1 887 | 6 435 |

Le risque de liquidité est réduit de façon significative puisque la société a bénéficié de deux augmentations de capital consécutives en 2014.

Au 30 juin 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à un montant de 4 098 K€.

Suite à la procédure de redressement judiciaire d'Alpha Mos France en 2014, le plan de remboursement des emprunts, des dettes fournisseurs, sociales et fiscales à plus d'un an s'effectue selon les modalités suivantes :

- 9 échéances annuelles progressives (année 1 : 4%, Année 2 : 6%, Année 3 : 8%, Année 4 : 8%, Année 5 : 8%, Année 6 : 16,5%, Année 7 : 16,5%, Année 8 : 16,5%, Année 9 : 16,5%,
- règlement en 36 trimestrialités entre les mains du commissaire à l'exécution du plan.

Le capital restant dû des prêts bancaires et avances COFACE d'ALPHA Mos France, d'un montant de 1 384 k€ au 30 juin 2016 (dont 137 K€ à moins d'un an et 1 247 K€ à plus d'un an) fait l'objet d'un étalement de remboursement suite au plan d'apurement du passif décidé par le Tribunal de commerce de Toulouse en date du 19 septembre 2014.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

Il n'existe plus en date de clôture de risque identifié lié à l'exécution des contrats.

Risques de crédit

Le Groupe n'entretient des relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la note 13. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Analyse des actifs financiers individuellement dépréciés : au 30/06/2016 le montant des créances douteuses est de 140 K€. Les créances douteuses sont dépréciées à 100%.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Le Groupe a une politique d'investissement sélective et prudente en matière de gestion de ces excédents de trésorerie, ces derniers se limitant à des placements court-terme (SICAV monétaires) constitués sans risque en capital (autre que le risque de contrepartie).

Le Groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

NOTE 37 – TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

| En Milliers d'Euros | 30/06/2016 | 31/12/2015 | 30/06/2015 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Trésorerie brute | 4 098 | 4 629 | 5 318 |
| Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants | - | - | - |
| Trésorerie nette | 4 098 | 4 629 | 5 318 |
| Endettement financier brut | - 1 866 | - 1 935 | - 1 949 |
| Endettement financier net | 2 232 | 2 694 | 3 369 |

Le détail de l'endettement financier est fourni en Note 20.

La variation des postes est explicitée par le Tableau des flux de trésorerie consolidés.

3 DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Toulouse, le 30 septembre 2016

Jean-Paul Ansel
Président Directeur général

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Alpha Mos, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Les commissaires aux comptes
Toulouse et Pérois, le 29 septembre 2016

Deloitte & Associés
Etienne Alibert

SEL D.D.A
Marc Pedussaud